

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°DNCMP/105/IS/2025-2026 POUR L'ABONEMENT EN INTERNET DE LA CAPACITE IP TRANSIT DEDIE DE 100 Mbit/sec PENDANT UNE ANNEE A L'INSTITUT SUPERIEUR DE LA POLICE NATIONALE DU BURUNDI SIS A MITAKATAKA ET A L'ECOLE DES SOUS-OFFICIERS SIS A MURAMVYA

Date de Publication : 22 / 12 / 2025
 Date d'ouverture des offres : 13 / 1 / 2026

1. Objet du marché

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, le Fonds de Service Universel « FSU » en sigle, invite les soumissionnaires désireux à présenter leurs offres sous enveloppes pli fermées, pour exécuter le marché relatif à l'abonnement en internet de la capacité IP transit dédié de 100 Mbit/sec pendant une année à l'Institut Supérieur de la Police Nationale du Burundi (ISP) sis à MITAKATAKA et à l'Ecole des Sous-Officiers (ESOP) sis à Muramvya

2. Financement

Le marché sera financé à 100% par le Fonds de Services Univesel, exercice 2025-2026.

3. Spécification du Marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

1. Condition de participation.

La participation à la concurrence est ouverte, à égalité de conditions, à toute Personne Physique ou Morale, qu'elle participe à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement ou association (consortium) de soumissionnaires avec un Chef de File possédant les conditions juridiques et techniques, et les capacités financières nécessaires à l'exécution du Marché.

Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

2. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'Appel d'offres relatif à ce marché peut être consulté tous les jours ouvrables de 8heure 00 à 15heure 30, heure locale à l'adresse ci-après : Quartier Asiatique, Boulevard Melchior NDADAYE, Immeuble Orée du Golf, 1^{ère} étage. Téléphone : 22 21 21 23 /68020760/77813158.

Il doit être obtenu physiquement à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un bordereau de versement de 100 000 Fbu non remboursables, versés 50% de ce montant sur le compte n° CC10003 ouvert à la Banque de la République du Burundi au non de Sous compte de transit des recettes non fiscales et 50% sur le compte n° CC12154 ouvert à la BRB au nom du FSU.

4. Délais d'exécution

Le délai d'exécution contractuel est fixé à 60 jours calendriers pour les travaux de raccordement et d'une année pour l'abonnement Internet .

1. Présentation et remise de l'offre

Les soumissionnaires devront présenter leurs offres dans deux enveloppes séparées : Deux enveloppes intérieures, l'une contenant l'offre technique dont un original et Trois copies et un autre contenant l'offre financière dont un original et Trois copies qui seront cachetées et placées dans l'enveloppe extérieure. L'enveloppe extérieure ne doit porter aucune mention du soumissionnaire. Elle portera clairement la mention : « **DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° : DNCMP/105/S/2025-2026 POUR L'ABONNEMENT EN INTERNET DE LA CAPACITE IP TRANSIT DEDIE DE 100 Mbit/sec PENDANT UNE ANNEE A L'INSTITUT SUPERIEUR DE LA POLICE NATIONALE DU BURUNDI SIS A MITAKATAKA ET A L'ECOLE DES SOUS-OFFICIERS SIS A MURAMVYA** » à n'ouvrir qu'en séance publique du 13/1/2026, à 10h30 min.

5. Dépôt des offres

Les offres rédigées en langue française, en Quatre exemplaires (un original et trois copies) seront envoyée à Monsieur le Directeur du Fonds de Service Univesel à l'adresse : Quartier Asiatique, Boulevard Melchior NDADAYE, Immeuble l'Orée du Golf, 1er Etage au plutard tard le 13/1/2026 à 10heures locale.

6. Renseignements complémentaires

Des renseignements complémentaires pourront être demandés à la Direction du Fonds de Services Univesel sise au Quartier Asiatique, Boulevard Melchior NDADAYE, Immeuble l'Orée du Golf, 1er Etage.

8. Validité des offres

Elles devront être valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendriers suivant la date d'ouverture des offres.

9. L'ouverture des offres

L'ouverture des offres aura lieu en séance publique en date du 13/1/2025 à 10 heures 30 minutes, heure locale dans la salle des réunions de la Direction du Fonds de Service Univesel.

Conformément à l'article 22, al. 9 du Code des Marchés Publics révisé du Burundi, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP assistera à la séance d'ouverture des offres.

10. Allotissement du marché

Le marché est en un seul lot

11. Monnaie de soumission

La monnaie de soumission est Francs Burundais (BIF)

Garantie de soumission

Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire de soumission délivrée par une banque ou toute autre institution financière agréée dont le montant est fixé à 3.000.000 FBU (Trois Millions de Francs Burundais). La garantie bancaire est libellée en Francs Burundais. Les soumissionnaires devront préciser dans leurs offres les adresses physiques et électroniques des institutions financières émettrices de ces garanties. Les chèques certifiés ne sont pas acceptés.

Fait à Bujumbura, le 18 / 12 / 2025

LE DIRECTEUR DU FSU

